Sujet : [INTERNET] Enquête publique Port Horizon 2025
De : Vincent Poudevigne <v.poudevigne@sica-atlantique.com>
Date : 31/12/2019 11:23
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Messieurs

Sica Atlantique (140 salariés) a pour mission de valoriser la production céréalière régionale (et au-delà) en gérant pour le compte des producteurs les flux d'exportation vers les clients accessibles par voies maritimes.
Ce sont entre 2 500 000 tonnes à 3 000 000 tonnes qui transitent chaque année par nos installations. La Rochelle-Pallice est le deuxième port céréalier français.

80% de ces volumes sont des blés tendres meuniers ou des blés durs (semoule, pâtes alimentaires).
Nous contribuons à apporter leur ration annuelle en pain à 20 millions d'habitants de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

A ce titre le projet Port Horizon 2025 est primordial pour la poursuite de nos activités et la pérennité de la filière céréalière régionale et française.

- La taille des navires céréaliers ne cesse de croitre car les installations des ports de déchargements elles aussi se modernisent.
  - Nous devons continuer à nous adapter à l'augmentation régulière de la taille des navires non seulement en ce qui concernent les quais et leurs souilles, les installations elles-mêmes mais aussi le chenal d'accès et les zones d'évitement.
  - Les investissements engagés par le GPMLR sont suivis ou anticipés par nos propres investissements qui s'élèvent à plusieurs dizaines de millions.
  - Le port de La Rochelle-Pallice présente les meilleures conditions nautiques de toute la région voire de façade atlantique, il faut savoir préserver et utiliser ces atouts et les préparer pour leurs usages à très long terme.

- Derrière le port et ses infrastructures il s'agit également de poursuivre les améliorations des réseaux routiers et ferroviaires pour que cela profite à l'ensemble de la chaine logistique terrestre et maritime.
  - Nous nous sommes engagés dans une politique volontariste de report modal (1 million tonnes de céréales transportées chaque année par voie ferrée) le projet PH2025 contribuera à la renforcer.

- Au-delà des emplois propres à Sica Atlantique et ses partenaires directs, c'est tout le bassin d'emploi de la CDA et de la Région qui bénéficiera de cette pérennisation.

Nous tenons également à souligner l'exemplarité de la démarche du GMPLR.
Les entreprises portuaires à l'instar des autres parties prenantes ont été informées en amont et le projet a fait l'objet d'une large concertation. Les remarques ou suggestions faites ont été, dans la mesure de leur compatibilité collective, prises en compte.

Nous avons été informés également des mesures qui seront prises durant les travaux pour impacter le moins possible l'exploitation des installations privées, l'environnement tant marin que terrestre et le voisinage dont nous faisons également partie.

Sincères salutations

Vincent Poudevigne
Directeur Général

Groupe Sica Atlantique
logistique entre terre et mer

Groupe Sica Atlantique
69 rue Montcalm
17026 cedex 1 La Rochelle

www.sica-atlantique.com